



Ville de Moudon
Pl. de l'Hôtel-de-Ville 1
Case postale
1510 Moudon
www.moudon.ch

Conseil communal
T 021 905 88 88
F 021 905 88 89
cc@moudon.ch

Moudon, le 4 mai 2023

EXTRAIT

Du procès-verbal du Conseil communal de Moudon
Séance du 2 mai 2023
Présidence : Michel Lohner

LE CONSEIL COMMUNAL DE MOUDON

Préavis de la Municipalité au Conseil communal No 36/23

Demande d'un crédit de CHF 495'000.- pour le remplacement de la passerelle des Ilettes

- vu le préavis de la Municipalité No 36/23 ;
- ouï le rapport de la commission chargée de son étude et celui de la COGEFIN ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

décide :

- 1. autorise formellement la Municipalité à remplacer la passerelle des Ilettes,**
- 2. accorde à cet effet un crédit d'investissement maximum de CHF 478'000.- TTC, dont à déduire toute participation de tiers ou subventions éventuelles,**
- 3. prend acte que la dépense sera comptabilisée à l'actif du bilan,**
- 4. prend acte que l'investissement sera amorti selon les possibilités du ménage communal, mais en trente ans au maximum,**
- 5. autorise formellement la Municipalité à emprunter tout ou partie de la dépense aux meilleures conditions du marché.**

Le préavis est accepté à l'unanimité avec la conclusion 2 amendée.

Ainsi délibéré en séance du 2 mai 2023.

BUREAU DU CONSEIL COMMUNAL

Le Président : **La Secrétaire**

Michel Lohner

Nicole Wyler

